



GUICLAN

I N F O S

Bulletin municipal d'informations - janvier 2008

Les belles
sorties de nos
randonneurs...

Bonne année

Bloavez mad

2008

Le mot du maire



*J*e suis heureux, au nom de la municipalité de Guiclan, de vous faire parvenir ce document de fin d'année rédigé et mis en forme par une équipe de Conseillers municipaux avec la collaboration du personnel administratif de la Mairie.

Ce document reflète une partie de notre vie communale dans la diversité de ce qui en fait son intérêt.

L'année 2007 se termine sur une intense activité en matière d'urbanisme (travaux divers, viabilisation de lotissements, mise en chantier de nombreuses maisons et arrivée de nouvelles familles).

Les écoles en particulier en tirent actuellement profit mais cela oblige aussi la commune à bien réfléchir à l'avenir immobilier de ces structures avec des moyens d'accueil accrus pour tout le secteur enfance (écoles, garderie, centre de loisirs, etc.).

Les enfants des écoles primaires (de la grande section maternelle au CM2) profitent désormais d'un cours de piscine hebdomadaire pendant une dizaine de semaines chaque année.

Les événements concernant toute la population durant l'année 2008 seront le recensement en janvier-février, les élections municipales et cantonales en mars.

À la lecture de l'avant-dernière page de ce document vous pourrez prendre connaissance de ce qu'était la vie municipale il y a 60 ou 80 ans. Cela a bien changé et, quoi qu'on en pense parfois, les situations matérielles des Guiclanais ont évolué positivement.

J'espère que cela continuera pour la majorité d'entre-nous, sur le plan professionnel, familial, social.

C'est le vœu que je formule à chaque Guiclanaise et Guiclanais que vous êtes, et que la santé, si précieuse à chacun d'entre-nous soit le facteur premier qui nous permette de bien vivre tout le reste.

Très sincèrement.

Raymond Mercier
Maire, Conseiller Général

Janvier 2008

Mairie de Guiclan
Bourg
29410 GUICLAN
Tél. 02 98 79 62 05

Directeur de
la publication :
Raymond Mercier.

Rédaction :
Commission information
et communication.

Réalisation "Expression"
Landivisiau, 02 98 68 46 53

Le recensement est utile à chacun de nous

Pensez-y !



Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements à vos besoins (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants, etc.).

La nouvelle méthode de recensement distingue les communes en fonction d'un seuil de population fixé à 10 000 habitants.

Les communes de moins de 10 000 habitants, comme **Guiclan**, font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères exclusivement statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procède au recensement de leur population. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100 % de leur population aura été prise en compte.

Guiclan fait partie du groupe de communes recensées en 2008.

À partir du jeudi 17 janvier 2008, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. L'agent recenseur viendra

déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. **Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee avant le 16 février 2008.**

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte

civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, **c'est également une obligation.**

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au 02 98 79 62 05

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr à partir de janvier 2009.

Rappel : chiffres du recensement 1999

Au dernier recensement de 1999, la commune de Guiclan comptait 2030 habitants et 841 logements dont 749 résidences principales. Ce nombre a certainement évolué avec les nombreuses constructions réalisées ou encore en cours.

Commune de moins de 10 000 habitants recensée en 2008

Toute la population vivant à Guiclan sera recensée entre le 17 janvier et le 16 février 2008

Augmentation de la population ?

Depuis le recensement de 1999, de nombreux lotissements ont été réalisés ou sont encore en cours (les charmilles, la métairie, Kermat, la vallée) attirant beaucoup de nouvelles familles. Des logements sociaux ont été construits ainsi que des rénovations de maisons en dehors du bourg.

Depuis 1999, on compte 172 maisons supplémentaires par conséquent on ne peut qu'escompter une augmentation de la population. Mais pour connaître le chiffre exact, il faudra attendre quelques semaines... soit la fin du recensement.

Les conséquences du recensement

Le recensement de la population a des conséquences sur les aides attribuées par l'État. Le calcul de nombreuses dotations fait intervenir le chiffre de la population, en particulier la dotation globale de fonctionnement (DGF), la dotation de solidarité rurale... par conséquent une augmentation de la population entraînera inévitablement une augmentation des dotations pour la commune.

Le calendrier des élections 2008

Si vous n'êtes pas inscrits sur les listes électorales, vous avez jusqu'au lundi 31 décembre pour le faire. Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans ou qui l'atteindront avant le 29 février 2008 ont reçu un avis d'inscription, si tel n'était pas le cas il y a lieu de vérifier cette inscription auprès de la mairie.



Les municipales et cantonales

1^{er} tour : Dimanche 9 mars 2008

2^e tour : Dimanche 16 mars 2008

Initialement prévues en mars 2007 les élections municipales et cantonales avaient été repoussées d'une année en raison de la multiplication de scrutins en 2007, présidentielle et législatives.

Le mandat des conseillers municipaux et conseillers généraux reste fixé à six ans même si la législature actuelle a été prolongée d'une manière dérogatoire d'un an.

Les élections municipales

Les conseils municipaux des communes de moins de 3 500 habitants sont élus selon un mode de scrutin majoritaire.

Pour être élu au premier tour un candidat doit avoir obtenu :

- la majorité absolue des suffrages exprimés ;
- un nombre de suffrages égal au quart de celui des électeurs inscrits.

Au deuxième tour de scrutin l'élection est acquise à la majorité relative quel que soit le nombre de votants.

Les élections cantonales

La circonscription électorale pour l'élection des conseillers généraux est le canton. Il s'agit d'un scrutin majoritaire uninominal à deux tours (comme pour l'élection présidentielle et les élections législatives)

Les élections sénatoriales

Les élections sénatoriales sont prévues en septembre 2008.

Les nouveaux représentants seront élus pour une législature de 6 ans au suffrage universel indirect c'est-à-dire par les grands électeurs.

Le collège électoral est le suivant :

- 95 % sont les représentants des communes, maires, maires adjoints, conseillers municipaux.
- 5 % sont les conseillers généraux, les conseillers régionaux et les députés.

La carte communale en **révision**

Une urbanisation récente a consommé 15 ha de la zone constructible établie en 2004 lors de l'élaboration de notre carte communale. Aujourd'hui une révision s'avère nécessaire pour disposer d'une zone constructible suffisante pour accueillir de nouveaux projets, pendant une période de 3 à 5 ans, dans l'attente du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme), qui

remplacera la carte communale.

Les nouveaux sites proposés à l'urbanisation concernent :

- la route de Trévilis ;
- Pen-ar-Feunteun
- Coat-Mez

Soit un total de 11 ha. Un planning a été établi, l'enquête publique aura lieu en janvier 2008, l'approbation par le conseil municipal en février.

Lotissement de La Vallée – 6 octobre 2007

Visite des élus

La commercialisation des lots de la première tranche a été décidée lors de la réunion de Conseil du 12 mai 2006. Devant une forte demande les deuxième et troisième tranches ont été lancées dans les mois suivants. Sur les 63 lots proposés à la vente, il ne reste aujourd'hui qu'un ou deux lots à vendre. De nombreuses maisons sont déjà en construction et même certaines habitées.



Aménagement urbain

Les travaux d'effacement des réseaux aériens électriques et téléphoniques du bourg se poursuivent. Une nouvelle tranche est en cours dans la rue de Kerall, la Venelle de Prat-ar-Feunteun. L'enfouissement d'une ligne moyenne tension surplombant le lotissement de Prat-ar-Feunteun est

prévu.

La route de Kernabat, du lavoir à l'entrée du lotissement de la Vallée, est aménagée : consolidation et élargissement de la chaussée, création d'un trottoir.

Une nouvelle voie piétonne a été ouverte entre la rue du 19 mars 1962 et la rue de Kerall.

Un club-house pour les associations



Vue d'ensemble du nouvel équipement au complexe sportif avec un club house à la disposition des associations (hand, tennis et tennis de table...), 4 nouveaux vestiaires pour les joueurs ainsi qu'un autre pour les arbitres. Des buvettes sont également prévues dont une donnant directement sur le terrain de foot. Gageons que ces locaux seront appréciés de tous les sportifs...



Aménagement des locaux de l'école publique

Ces 5 dernières années, l'évolution démographique a été grandissante sur notre commune, plusieurs lotissements sont venus étoffer le centre bourg. Le nombre d'enfants augmentant en conséquence, de nouvelles structures se sont mises en place (garderie, centre aéré, vestiaires... etc.).

Les effectifs des deux écoles augmentent. En septembre dernier, chacune des écoles du bourg a enregistré une vingtaine de nouvelles inscriptions, mais avec des départs différents vers les collèges.

Les locaux actuels de l'école publique vont s'avérer insuffisants dans un proche avenir. Une réflexion est engagée entre la municipalité et les responsables de l'école pour répondre à cette évolution.

Salles paroissiales

des bâtiments entièrement **rénovés**

Visite, par les représentants du Diocèse et de l'Ensemble Paroissial de la Penzé, des nouvelles salles situées dans une partie de la longère rénovée des bâtiments Le Bras. Ces salles



seront propriété de la Paroisse, en échange, la commune deviendra propriétaire du presbytère. Le parking public comprend 28 places de stationnement, disponibles également pour les commerces et le voisinage.





Kermaria-Mesprigent

Un lotissement nouveau...

Au cours de ces dernières années, 128 lots ont été commercialisés dans les lotissements des Charmilles-Métairie, Kermat et la Vallée. Notre commune est attractive, quelques investisseurs ont réalisé des logements pour la location ; une

demande régulière s'établit, des projets privés sont à l'étude.

Le conseil municipal a décidé de poursuivre cette urbanisation au bourg.

Un nouveau lotissement en deux tranches verra le jour dans quelques semaines.

Situé à l'entrée du bourg, côté Kermat, sur un ensemble de 3 ha, 33 lots de 625 à 1,025 m² sont

prévus.

Soucieux de permettre à des jeunes de s'installer sur notre commune et pour éviter l'inflation galopante du foncier, nous maintiendrons des prix raisonnables, actuellement 31 euros à la Vallée.



Deuxième édition du Marché du Cœur

Les producteurs ont du cœur

Dimanche 2 septembre, avec le retour de l'« Astre soleil », Penzé accueille sa deuxième édition du Marché du Cœur. Plusieurs producteurs locaux,

des animations en tout genre : expo de vieux tracteurs, danses bretonnes, vieux métiers mais surtout stands de légumes et produits du terroir, avec aussi la

restauration sur place : kig ha farz, crêpes, artichauts... Cette opération a obtenu un franc succès et si l'an passé les bénéficiaires ont profité aux « Restos du Cœur », cette année, l'association avait décidé d'en faire bénéficier les CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) des communes environnantes (Taulé, Locquéholé, Carantec, Plouénan et Guiclan). Le samedi

27 octobre, le président de l'association Laurent Caroff, après avoir remercié tous les producteurs, les municipalités, les bénévoles, a remis à chaque CCAS un chèque de 400 €. De plus, des paniers alimentaires comportant 10 kg de pommes de terre, carottes, œufs, légumes variés bio, ont été remis pour venir en aide aux familles en difficulté.

Nous remercions, l'association pour cette heureuse initiative. Et réservons dès à présent, le 1^{er} dimanche de septembre de chaque année, pour cette manifestation qui devrait devenir une date incontournable.



Club de Handball

Marie-Michèle Mingam

passion handball



Marie-Michèle Mingam native de Guiclan est une pionnière du club

de handball local et bénévole dans l'âme.

Marie-Michèle, comment est né le club de handball ?

Au début il y avait un terrain et deux poteaux de basket ; ma sœur jouant au handball, j'ai commencé à jouer avec des copines le dimanche après midi en plein air pour nous amuser puis la commune a fait l'acquisition de deux buts ; nous nous sommes structurés au sein de l'association des jeunes tout d'abord, pour faire ensuite partie de l'association sportive et culturelle de Guiclan qui est née en février 1977 : il y avait à cette époque une équipe senior fille et une équipe cadette.

Que représente le handball pour toi ?

La pratique d'un sport, que ce soit le handball ou autre, c'est avant tout la recherche du bien être personnel ainsi que le contact des autres, jeunes

et moins jeunes ; c'est cette dimension de partage qui pour moi est primordiale.

Tu as assuré tous les postes, manager, entraîneur, dirigeant, lequel as-tu préféré ?

Cela fait 31 ans que je suis au club ; j'ai connu 9 présidents et présidentes, j'ai également assuré cette fonction mais personnellement c'est le « coaching » qui me convient le mieux. C'est ce que je fais aujourd'hui avec les seniors filles 2.

Quel est ton meilleur souvenir ?

Il y en a beaucoup mais je crois que le plus beau c'est la montée des seniors filles en

pré nationale en 2003.

Que penses-tu de l'évolution du handball ?

Je trouve qu'il y a trop d'exigences administratives, financières et sportives (entraîneurs diplômés, managers formés, école d'arbitres...)

Si on voulait « casser les petits clubs » on ne s'y prendrait pas autrement ; heureusement qu'il y a les jeunes qui nous motivent. Certains parents devraient venir supporter plus souvent.

As-tu des souhaits, des doléances, des rêves ?

Je souhaite que l'ambiance, que les joueurs et joueuses ont su créer, demeure et c'est vrai qu'il y a beaucoup d'amitiés dans le club : il n'y a qu'à re-

garder tout ce qui se passe autour de Magalie...

Ce serait bien aussi que la commune développe son partenariat ; l'objectif pour cette année c'est le maintien des filles 1, la montée des filles 2 et aussi la montée des jeunes.

Alors la retraite ? Marie-Michèle n'y pense pas trop même si elle avoue que cela n'a pas été toujours facile et qu'elle ne compte pas le temps passé, parfois au détriment de sa vie personnelle.

Merci Marie Michèle d'avoir bien voulu répondre à ces questions car nous savons que tu aimes la discrétion (il y en a d'autres comme tu dis !) mais nous voulions te rendre hommage pour ta patience et ton travail.



La piscine, espace sports loisirs
du Pays de Landivisiau

Tout le monde dans le grand

> Chiffre d'affaires prévisionnel annuel 444.000 euros

> Chiffre d'affaires pour la période du 1^{er} octobre au 30 novembre 2007 144.373 euros pour 30.418 entrées.

En pratique

Espace aquatique Horaires d'ouverture au public

	Bassin loisir	Bassin sportif
Mardi	18h00 - 20h15	18h00 - 20h15
Mercredi	12h00 - 17h00	12h00 - 13h30 15h00 - 17h00
Jeudi	12h00 - 14h00 20h00 - 22h00	12h00 - 14h00 20h00 - 22h00
Vendredi	12h00 - 13h45 17h15 - 20h00	12h00 - 13h45 17h15 - 20h00
Samedi	14h30 - 18h00	14h30 - 18h00
Dimanche	9h30 - 12h30 13h30 - 17h30	9h30 - 12h30 13h30 - 17h30

Bassin loisirs : profondeur maxi 1,20 m, T : 32°C, banquette bouillonnante et jets massants.
Bassin sportif : profondeur 1,20 m à 2,00 m, T : 29 °C.

Tarif espace aquatique (au 1^{er} octobre 2007)

Les entrées unitaires	Enfants de 5 à 18 ans	Adultes
Entrée par personne	3,20 €	4,50 €
Carte 10 entrées	29,00 €	38,00 €
Les cartes temps	Enfants de 5 à 18 ans	Adultes
Sur la base du tarif €/heure de	2,00 €	2,50 €
par cartes de 5 heures, 10 heures ou 20 heures		
Carte temps de 5 heures	10,00 €	12,50 €
Carte temps de 10 heures	20,00 €	25,00 €
Carte temps de 20 heures	40,00 €	50,00 €
Info utilisateurs carte temps - info utilisateurs carte temps		
Vous devez avoir un crédit minimum sur votre carte temps pour avoir accès aux bassins	98 mn (valeur 3,20 €)	110 mn (valeur 4,50 €)
Entrée gratuite pour les enfants jusqu'à 4 ans inclus (hors activités)		

Une structure neuve, moderne, a été développée afin de répondre aux attentes des communes, de la population, des écoles, des associations, dans le domaine des activités aquatiques et de loisirs sur le territoire communautaire. Depuis le début du mois d'octobre, le centre accueille le public et offre trois espaces très distincts :

Un espace balnéo

Idéal pour la relaxation, deux hammams, deux saunas et un spa nous font apprécier les bienfaits de cet équipement.

Un espace fitness-musculation

Découvrez cet espace : une salle de gymnastique et une salle avec appareillage vous aideront à garder la forme !

Un espace aquatique

Il comprend la piscine sportive de 25x10 m, un bassin loisirs de 200 m² et une pataugeoire pour les tout-petits. Un toboggan de 60 m agrémenté ces lieux.

Dans la conception de cet équipement, une attention particulière a été portée à l'accès aux handicapés.

L'ouvrage a été dimensionné en fonction du nombre d'élèves susceptibles de le fréquenter. En effet, la natation fait partie intégrante du pro-





Bibliothèque municipale

Exposition manga

bain !

gramme scolaire en primaire (de la grande section maternelle au CM²). Pour les écoles primaires du territoire communautaire, les créneaux de natation scolaire seront gratuits et le transport sera organisé et financé par la CCPL. Le planning prévoit 54 créneaux hebdomadaires : 2.700 élèves sont concernés. De plus, les élèves des collèges et lycées du territoire bénéficieront de 20 heures hebdomadaires.

Des créneaux horaires sont également prévus pour les

cours adultes et enfants ; l'aquagym ; les IME ; les activités aquatiques prénatales.

L'ouverture au public est de 39 heures par semaine pendant la période scolaire et de 63 heures pendant les vacances.

La piscine est ouverte 7 jours sur 7, à raison de 86 heures par semaine. 14 personnes en équivalent temps plein y travaillent. Le nombre d'entrées estimé est de 150 000 par an.

Alors à vos maillots !!!



Catherine Payen responsable de la bibliothèque, secondée par une vingtaine de bénévoles a proposé au mois d'octobre un concours de dessins « lire en fête ».

Au mois de novembre, du 19 au 30, une exposition sur les Mangas a été présentée aux Guiclanais. Cette exposition étant réalisée par la bibliothèque de Landivisiau et mise à disposition par la C.C.P.L. (Communauté des Communes du Pays de Landivisiau).

Le Manga (bande dessinée japonaise) fait de plus en plus de passionnés. Comme les autres bandes dessinées le Manga peut nous émouvoir ou nous faire rire, nous faire rêver ou nous faire peur...

Le Manga peut être considéré comme le reflet d'une culture fascinante qui a ouvert le Japon aux autres cultures.

Cette exposition a eu lieu dans des locaux réaménagés.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est désormais ouverte :

Le lundi, de 14h à 16h30.

Le mercredi, de 10h30 à 12h30.

Le jeudi, de 16h30 à 18h30.

Le samedi, de 10h30 à 12h et de 14h30 à 15h30.

L'espace fitness-musculation



L'espace balnéo : hammam, saunas, spa





Mots mêlés...

Retrouvez les deux proverbes cachés dans la grille en retrouvant les quartiers de la commune

b	u	k	n	f	n	k	a	c	d	k	a	n	s	l	g	e	u	n	k
r	o	e	e	o	e	e	l	s	e	g	e	r	a	u	n	o	d	e	e
e	i	r	v	v	l	r	l	e	e	l	s	r	e	m	r	a	r	v	r
s	v	d	n	e	u	h	e	i	m	s	l	r	d	e	o	g	n	r	o
t	a	r	e	n	o	a	z	s	l	a	j	e	u	e	o	e	k	e	u
b	l	a	m	n	z	l	i	s	g	e	z	q	b	l	l	e	r	b	r
i	r	v	c	o	u	l	n	k	a	c	s	i	v	r	r	a	a	n	i
h	e	e	o	u	o	e	a	n	e	o	e	e	r	m	a	d	n	s	e
a	k	l	l	v	r	s	l	e	c	r	z	n	o	e	n	t	t	d	n
n	e	c	o	a	t	a	r	g	u	e	n	r	u	s	k	y	a	a	b
o	r	a	t	a	m	r	e	k	n	e	v	a	f	r	e	k	h	o	c
z	y	k	k	t	u	g	k	t	e	a	e	n	b	c	a	i	t	r	c
u	a	g	e	i	l	o	n	e	n	r	s	t	e	a	b	n	o	r	n
a	o	u	r	r	p	r	i	h	i	r	m	l	e	u	t	i	n	i	o
s	u	i	j	s	z	i	u	r	o	u	l	o	o	r	x	d	q	a	l
r	e	c	e	n	n	e	d	a	r	e	k	i	r	n	u	e	c	l	l
e	l	l	g	e	l	n	p	l	i	e	r	u	e	v	i	q	u	e	e
k	i	a	u	l	n	e	v	r	e	r	k	u	u	t	a	p	a	b	r
s	e	n	a	t	a	r	b	r	e	k	v	n	t	e	n	n	d	r	e
s	e	l	l	a	h	r	e	k	k	e	r	b	r	i	a	n	t	e	k

- | | | | |
|----------------|-----------|---------------|---------------|
| Bel Air | Guiclan | Kerhalles | Kernabat |
| Berven | Keradenec | Kehalles ar | Kerourien |
| Brest Bihan | Kerbrat | Gorien | Kerriou |
| Briellec | Kerbriant | Kerizamel | Kerriou Bihan |
| Coat ar Bellec | Kerdeland | Kerjegu | Kersauzon |
| Coat ar Guen | Kerdravel | Kerlan Izella | Keryaouel |
| Cosquerou | Kerellon | Kerlaviou | Kerzepre |
| Croix Neuve | Kerfaven | Kermorvan | Lannarunec |
| Fovennou | Kermat | Kermorvan | Locmenven |
| Guerjean | Kergolvez | Huella | Trouzoulen |

Tous les mots de la liste figurent dans cette grille et peuvent se lire dans toutes les directions.
Chaque lettre peut être utilisée une ou plusieurs fois.
Les lettres non utilisées relevées ligne par ligne de gauche à droite forment deux proverbes :

1

2

Demandes d'aides et de secours

A la rencontre des faits divers et de l'histoire

La lecture des comptes rendus de conseils qui, à cette époque étaient manuscrits, n'est pas toujours aisée mais nous fait remonter le temps dès l'ouverture du registre. Le papier est jauni, l'écriture à l'encre violette est appliquée, on y distingue les pleins et les déliés. Tout à coup apparaissent la plume, (peut être une sergent-major) l'encrier et le buvard... l'odeur de la craie... Il faut un effort pour revenir au présent. Des mots et expressions qui ne sont plus guère employés vous interpellent : indigents, vieillards, femmes en couches. La Commune en l'absence de Sécurité Sociale et d'allocations Familiales était constamment sollicitée pour des aides diverses.

Séance du 26 novembre 1916

Lecture d'une circulaire de Monsieur le Préfet faisant connaître que le gouvernement serait désireux de voir les Communes affirmer leur sympathie pour la Russie en apportant leur contribution à

une souscription nationale dont le montant sera destiné à l'achat d'hôpitaux et d'ambulances pour la Russie. Le Conseil vote une participation de cent francs. *Devant une Allemagne fortement industrialisée le Tsar Nicolas II avait mobilisé 15 millions d'hommes. Mais dans les tranchées les soldats russes avaient faim, ils manquaient bien souvent de chaussures et de munitions quand ce n'était pas d'armes. À la fin de 1916 la Russie déplorait 2 millions de tués et 4 millions de mutilés.*

Séance du 22 août 1921

Lecture d'une lettre de Monsieur le Maire de Dax (Landes) demandant le vote d'une subvention au profit des victimes de l'incendie du 12 juillet 1921. Le Conseil tout en considérant le bien fondé de la demande, regrette que ses ressources ne lui permettent pas d'accorder la moindre subvention.

On ne peut dire oui à toutes les demandes !

Séance du 15 décembre 1921 (8 h du matin)

Lecture d'une lettre de M. le Sous-Préfet de Morlaix en date du 19 juillet 1921 demandant à la commune d'adopter la commune de Villers-Sire-Nicole (Nord). Après une longue discussion à laquelle prirent part tous les conseillers ; l'assemblée par

13 voix contre 7 vote un crédit de 1 000 francs en faveur de ladite commune.

Villers-Sire-Nicole située à la frontière belge fut une des communes particulièrement sinistrées en septembre 1914 lors de l'invasion du Nord Pas-de-Calais par les troupes de l'empereur Guillaume II.

Séance du 30 mars 1930

Lecture de deux lettres, la première de M. le Sous-Préfet de Morlaix en date du 6 mars, la deuxième de M. le Préfet du Finistère en date du 7 mars, les deux sollicitant une subvention en faveur des sinistrés du Midi. Le Conseil après avoir délibéré : vote à l'unanimité une subvention de quatre cents francs. *En mars 1930 les crues du Tarn et de la Garonne font 300 morts.*

Séance du 18 juin 1940

Le Maire expose que le fait d'avoir des évacués en nombre considérable dans la commune oblige à avoir un secrétaire spécialement chargé de leur service à tous égards. M. le Maire propose pour cet emploi le nom d'un réfugié, M. Genard, ancien secrétaire de mairie à Montmirail, avec un salaire journalier de 15 francs s'ajoutant à son allocation normale de réfugié, salaire payable sur le crédit général affecté aux secrétaires de mairie de la commune, sauf remboursement par l'état.

D'autre part, le même fait d'avoir ces évacués étant susceptibles d'occasionner des dépenses extraordinaires et imprévues de diverses natures (secours, indemnités, etc.) Monsieur le Maire propose de voter un crédit de 5 000 francs pour faire face éventuellement à ces dépenses.

Le Conseil après avoir délibéré, approuve à l'unanimité ces 2 propositions. *En décembre 1940 il restait encore 34 réfugiés auxquels fut attribuée une somme de 500 francs pour acheter du bois de chauffage pour l'hiver.*

Séance du 3 septembre 1944

La mairie a reçu jeudi 30 août la visite de deux délégués du Centre d'Accueil de Morlaix la prévenant que la commune aurait à héberger vraisemblablement plus de 200 réfugiés de la région brestoise et que le conseil devait voter en cette prévision une avance importante pour les frais d'entretien de ces réfugiés. Le conseil après délibération, considérant qu'il importe de réserver aux réfugiés un accueil aussi bien que possible vote à l'unanimité un crédit de cinquante mille francs (50 000 francs).

Quand les femmes sont déprimées elles mangent ou font les magasins. Les hommes envahissent un autre pays.

Elayne Boosler.

Guiclan et le sport...

Tennis de table, hand-ball, football, gymnastique...
la commune de Guiclan compte de nombreuses
associations sportives, culturelles, éducatives...
pour plus de renseignement connectez-vous sur :
www.guiclan.fr

La gymnastique...



Le hand-ball...



Le tennis de table...



Le football

